

d'écran contre les grands vents. Sous certaines conditions, cette distribution est gratuite, le destinataire n'ayant à payer que le transport.

La province d'Ontario imite cet exemple et distribue environ 3,000,000 d'arbres par an, provenant de ses six pépinières. Afin d'encourager la création de forêts communales par les villes et les municipalités, le gouvernement provincial se charge de complanter gratuitement toute terre achetée par une municipalité à cet effet.

Dans Québec, une pépinière d'arbres forestiers, sise à Berthierville, sert de station de démonstration à l'École Forestière, en même temps que d'école des gardes-forestiers. Elle fournit actuellement environ un demi-million d'arbres, donnés ou vendus annuellement dans la province, soit transplantés, soit poussés sur graine, ainsi que des arbres plus gros pour l'ornementation. On agrandit cette pépinière qui pourra désormais contenir cinq millions d'arbres. Enfin, la législation pourvoit à la création de forêts communales.

6.—Utilisation des forêts.

Le défrichement de la forêt fut la première étape de la colonisation de l'est du Canada par les hardis pionniers qui s'y fixèrent. Après avoir prélevé sur le bois abattu ce qui était nécessaire à la construction des bâtiments, au clôturage et au chauffage, le surplus était livré au feu pour s'en débarrasser. Plus tard, des chemins furent ouverts dans la forêt aux environs des fermes et des habitations, pour permettre de l'exploiter; au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux colons, l'abatage du bois prit une importance croissante, car les besoins augmentaient, mais aussi l'approvisionnement reculait constamment. Cette industrie qui prit naissance dans la vallée du bas Saint-Laurent et dans les provinces maritimes, s'étendit vers le nord et vers l'ouest, en même temps que la colonisation se développait.

La vallée de l'Outaouais devint le premier centre important d'activité commerciale à cet égard; c'est de là que partaient les radeaux de bois équarri qui descendaient jusqu'à Québec, lieu d'embarquement pour l'exportation. Plus tard, cette industrie se répandit dans les parages de la baie Georgienne et de la rivière à la Pluie. Quoiqu'elle règne aujourd'hui dans toutes les parties de la Puissance, ces districts sont encore les grands fournisseurs de bois de l'est du Canada. Au nord des provinces des prairies, les chantiers de coupe de bois se sont ouverts avec la colonisation de cette région, mais leurs produits n'excèdent pas habituellement les besoins locaux. L'exploitation des immenses forêts de la Colombie Britannique fut entreprise simultanément avec celle des forêts des Etats-Unis longeant le littoral du Pacifique; elle n'a jamais cessé de progresser. En 1908, cette province fournissait moins d'un cinquième de la production totale du bois au Canada, mais en 1924, sa contribution dépassait 41 p.c., ce qui démontre que le centre de production se déplace rapidement vers l'ouest.

1.—Opérations dans les chantiers

Les différences qui existent entre les diverses régions du Canada, au point de vue du sol, du climat, de la topographie, de la moyenne du diamètre des arbres, de la densité des futaies et de nombreuses autres conditions locales, créent nécessairement la diversité des méthodes d'abatage et de transport des billots, non seulement de province à province, mais même entre deux chantiers presque voisins. En général, le climat de l'est du Canada est tel que la coupe et le transport des billots peuvent s'effectuer à moins de frais durant l'automne et l'hiver. Les arbres étant abattus et dépouillés, leurs troncs, placés sur des traîneaux, sont conduits par des chevaux jusqu'au cours d'eau ou lac le plus rapproché, où ils sont empilés sur la glace qui emprisonne ses eaux ou sur un talus dominant sa rive. Parfois,